

Préface par  
**Raymond Mbitikon,**  
*Secrétaire Exécutif de la COMIFAC*

Atelier sur la

# « Recherche sur les écosystèmes forestiers » dans la zone COMIFAC

27-28 Février 2012

Hôtel Sawa - Douala, Cameroun

## Rapport synthétique

**Rédacteurs :**

Guillaume Lescuyer (CIRAD & CIFOR), Youssoufa Bele (CIFOR),  
Samuel Assembe Mvondo (CIFOR)

sur la base de contributions de François Hiol Hiol (CEOFAC),  
Richard Eba'a Atyi (CIFOR), Raymond Mbitikon (COMIFAC),  
Pierre Couteron (IRD) et de Joseph Fumtim (IRD).



## Préface

Par Raymond **Mbitikon**,

*Secrétaire Exécutif de la COMIFAC*

Il est mondialement reconnu que les forêts d'Afrique centrale jouent un rôle important aux plans économique, social, culturel et écologique. Elles contribuent au développement économique des pays, à l'amélioration des conditions d'existence des peuples et à la préservation de l'environnement au niveau global. Pour que ces forêts continuent à fournir aux populations locales, aux pays et à l'humanité, les biens et services souhaités, la recherche doit être au centre de toute action politique.

En effet, la recherche sur la dynamique des écosystèmes forestiers et les différents services environnementaux doivent permettre d'apporter des réponses sur les préoccupations liées à la gestion durable des écosystèmes forestiers et à la lutte contre la pauvreté.

Cependant, force est de constater qu'au cours de ces dernières décennies, la recherche forestière a pâti au niveau national de la baisse des financements nationaux, ce qui a paralysé le fonctionnement des centres nationaux sur la recherche forestière. A cette principale raison d'ordre conjoncturel, il convient d'ajouter la faible capacité des communautés scientifiques nationales à convaincre les autorités et les partenaires à faire figurer leurs priorités dans les agendas nationaux en vue de susciter des financements appropriés.

Il a été par contre observé que les initiatives de recherche forestière dans la sous-région sont portées essentiellement par les institutions internationales de recherche.

Dans le cadre des discussions en cours sur le nouveau code climatique global à titre d'exemple, il a été relevé que la déforestation contribuait pour le quart environ du volume global des gaz à effet de serre. Le décryptage de cette révélation, apparemment anodine par les acteurs avertis de l'Afrique centrale, a permis de constater l'impact négatif de l'absence de données scientifiques pertinentes sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

C'est dans ce contexte, qu'en co-organisant un atelier sur «la recherche sur les écosystèmes forestiers », la COMIFAC, le CIFOR, le CIRAD et l'IRD avec

l'appui du PFBC ont voulu relancer les débats sur la place et l'importance de la recherche forestière en Afrique centrale.

La qualité des participants à cet atelier, son caractère participatif et l'absence de sujets tabous justifient le sentiment de réelle satisfaction que l'on éprouve en découvrant les résultats auxquels cet atelier a abouti. Par ailleurs, les recommandations pertinentes concernant les synergies et partenariats, les thématiques prioritaires de recherche et le financement offrent aux différentes parties prenantes des axes stratégiques d'intervention qui, sans aucun doute, contribueront, à terme, à l'amélioration de la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale si chacun y met du sien dans un contexte de solidarité et de franche collaboration.

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC voit à travers les résultats du présent atelier, une contribution substantielle à l'opérationnalisation de l'axe stratégique n°8 (Recherche-Développement) du Plan de Convergence ; ce dernier étant le cadre stratégique de référence de mise en œuvre de la Déclaration ayant sanctionné le Sommet des Chefs d'Etats de l'Afrique centrale sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous-région, tenu à Yaoundé en mars 1999.

## Introduction

Bien que de nombreux organismes publics et privés conduisent des recherches sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, il n'existe pas à ce jour de diagnostic global de ces initiatives et de ces acteurs. L'atelier d'une journée et demie conduit à Douala les 27 et 28 février 2012 visait donc avant tout à identifier les grandes orientations de la recherche forestière pour la prochaine décennie, conformément à l'axe 8 du Plan de Convergence de la COMIFAC consacré à la Recherche-Développement.

Quatre principaux produits étaient attendus de l'atelier:

- l'identification de partenariats pour la mise en œuvre de l'Axe 8 du Plan de Convergence;
- la liste des thématiques prioritaires et communes de recherche;
- l'identification des mécanismes de financement durable de la recherche;
- la proposition d'un cadre qui favorise les synergies entre les institutions de recherche.

Pour ce faire, l'atelier était organisé en deux principales sessions. La première partie, tenue en session plénière, a permis de dresser l'état des lieux des recherches nationales sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Ce bilan sous-régional a été complété par des présentations des travaux menées aujourd'hui par trois organisations internationales, le CIFOR, le CIRAD et l'IRD, à l'échelle du bassin du Congo. La seconde partie de cet atelier était constituée de 3 sessions parallèles de débat sur les partenariats, les thématiques et le financement de la recherche forestière en Afrique centrale.

Plus d'une centaine de participants ont assisté à cet atelier, venant de tous les pays de l'espace COMIFAC et des autres bassins forestiers tropicaux. Les différents groupes d'acteurs étaient également représentés : recherche, université, ministère et administration, société civile, bailleur et opérateurs privés.

Ce rapport synthétise les résultats des présentations et des débats tenus lors de cette journée et demie d'atelier. Il sera complété en fin d'année 2012 par un état des lieux de la recherche forestière dans le Bassin du Congo, réalisé actuellement sous financement du PACEBCo.

Plutôt qu'un bilan exhaustif des recherches conduites dans les différents pays de la sous-région, l'atelier a tenté d'identifier les grandes orientations de la recherche forestière pour la prochaine décennie. Sur cette base, une stratégie commune aux organismes (nationaux et internationaux) de recherche et une feuille de route ont été esquissés afin de contribuer à terme à l'amélioration de la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Cette stratégie et ce plan de travail seront intégrés à la planification pluri-annuelle de la COMIFAC. L'atelier a aussi visé à renforcer les partenariats entre instituts de recherche nationaux des pays d'Afrique Centrale et les organismes internationaux de recherche actifs dans le Bassin du Congo. Une réflexion en vue du réseautage des instituts de recherche d'Afrique Centrale a également été engagée.

## Etat des lieux de la recherche sur les écosystèmes forestiers dans la zone COMIFAC

Cet état des lieux sommaire s'est basé sur les réponses obtenues à un questionnaire envoyé aux institutions invitées à l'atelier du 27-28 février 2012 sur la recherche forestière en Afrique centrale, sur une revue documentaire et sur un petit nombre d'entretiens avec des responsables d'organismes de recherche.

Un premier constat est qu'il n'existe pas d'orientations nationales en matière de recherche forestière dans aucun des pays de l'espace COMIFAC. Seuls le Cameroun et le Tchad ont élaboré des plans d'action quinquennaux, mais ils sont largement inspirés de la stratégie du secteur forêt-environnement du pays.

### Institutions, ressources humaines et réseaux

Dans cinq pays de l'espace COMIFAC, le mandat de recherche forestière est confié à un grand institut comme l'INERA (RDC), l'IRAD (Cameroun), l'ICRA (RCA), l'ITRAD (Tchad), ou le RAB (Rwanda) au sein desquels la recherche forestière représente un programme ou une composante d'un programme. Ces instituts donnent le plus souvent la priorité aux questions relatives à la sécurité alimentaire. Les universités présentent également un potentiel élevé de recherche, mais il est rarement valorisé car ces institutions mettent généralement la priorité aux enseignements.

Le tableau suivant récapitule les institutions nationales chargées de conduire les recherches forestières dans chacun des pays de la COMIFAC.

Pays	Instituts Nationaux de Recherche Forestière	
<p><b>Burundi</b></p> <p>Depuis 1987, le mandat de la recherche forestière a été confié à la cellule de recherche forestière du Ministère en charge des forêts</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU): Programme Gestion Conservatoire des Eaux et des Sols, Composante Sylviculture/ Agroforesterie</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université du Burundi : Faculté d'Agronomie et Institut supérieur d'Agriculture</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cellule de Recherche Forestière du Ministère en charge des forêts</li> </ul>	
	<p>Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD): Coordination Forêt, Sols et Environnement;</p>	
	<p>Centre de Recherche en Plantes Médicinales et Médecine Traditionnelle de l'IMPM</p>	
	<p>L'Institut National de Cartographie (INC)</p>	
<p><b>Cameroun</b></p> <p>Mandat à l'IRAD, en coordination avec les autres centres nationaux de recherche concernés</p>	<p>8 universités d'Etat :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Université de Yaoundé I;</li> <li>2. Université de Yaoundé II ;</li> <li>3. Université de Dschang ;</li> <li>4. Université de Douala ;</li> <li>5. Université de Ngaoundéré ;</li> <li>6. Université de Buéa ;</li> <li>7. Université de Maroua ;</li> <li>8. Université de Bamenda</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le DEPFOR de la FASA de Université de Dschang est la plus ancienne institution camerounaise qui offre une formation des ingénieurs des eaux et forêts.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département de Biologie des Organismes Végétaux (DBOV) de la Faculté des Sciences ; département de Physique</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département de Biologie et Physiologie Végétales (DBPV) de la Faculté des Sciences.</li> </ul>

Pays	Instituts Nationaux de Recherche Forestière
<p><i>République du Congo</i></p> <p><b>Mandat à la DGRST, mais il existe une pléthore de centres de recherche, sans lien institutionnel</b></p>	<p><b>Organismes sous tutelle de la DGRST:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de Recherche Forestière du Littoral (CRFL),</li> <li>• Centre de Recherche Forestière de Ouessou (CRFO),</li> <li>• Groupe d'Etude et de Recherche sur la Diversité Biologique (GERDIB), dont dépend la Station Biologique Forestière de Dimonika (STARDI),</li> <li>• Centre d'Étude sur les Ressources Végétales (CERVE)</li> <li>• Centre de Recherches Géographiques et de Production Cartographique (CERGE),</li> <li>• Centre de Recherche sur la Conservation et la Restauration des Terres (CRCRT),</li> <li>• Centre Régional de Recherche Agronomique et Forestière d'Oyo (CRRFAO)</li> <li>• Centre de Recherche sur la Productivité des Plantations Industrielles (CRDPI)</li> <li>• Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche (ANVAR) ;</li> <li>• Centre National de Documentation et d'Information Scientifique et Technique (CNDIST)</li> </ul>
	<p><b>L'Université Marien Ngouabi.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Institut de Développement Rural (IDR),</li> <li>• Faculté des Sciences et Techniques (FST),</li> <li>• Faculté des Lettres et des Sciences Humaines</li> </ul>
	<p><b>Organisme sous diverses autres tutelles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Service National de Reboisement (SNR)</li> <li>• Centre National des Etudes du Sol (CNES)</li> <li>• L'Institut Congolais d'Appui au Développement (AGRICONGO)</li> </ul>

Pays	Instituts Nationaux de Recherche Forestière
<p><b>Gabon</b></p>	<p><b>Instituts sous tutelle du CENAREST</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (IPHAMETRA)</li> <li>• l'Institut de Recherches Agronomiques et forestières (IRAF)</li> <li>• l'Institut de recherche sur l'écologie tropicale (IRET)</li> <li>• l'Institut de recherches en sciences humaines et sociales (IRESH)</li> <li>• l'Institut de recherches technologiques (IRT)</li> </ul>
<p>Mandat confié au CENAREST</p>	<p><b>3 universités d'Etat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Université Omar Bongo (UOB) : Lettres, Sciences Humaines et Sciences Sociales ;</li> <li>• l'Université des Sciences de la Santé (USS) ;</li> <li>• l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM, Franceville)</li> </ul>
<p><b>Guinée Equatoriale</b></p>	<p><b>Instituts sous tutelles diverses:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Institut National de Cartographie</li> <li>• le Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF), qui est surtout lancé dans la recherche biomédicale.</li> <li>• L'Ecole nationale des Eaux et Forêts (ENEF) sous tutelle du Ministère des Eaux et Forêts.</li> </ul>
<p>Mandat confié à INDEFOR, mais peu fonctionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centro de Investigacion Cientifica y Tecnologica (CICTE) ;</li> <li>• Universidad Nacional de Guinea Ecuatorial (UNGE)</li> <li>• l'Institut des Forêts (INDEFOR)</li> </ul>
<p><b>République Centrafricaine</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Institut Centrafricain de Recherche Agricole (ICRA)</li> <li>• Université de Bangui, dont l'Institut Supérieur du Développement Rural (ISDR)</li> <li>• Le Centre de Recherche Pharmaceutique et de la Médecine Traditionnelle (CERPHAMETRA)</li> </ul>
<p>Mandat confié à ICRA, pour recherche forestière et agricole</p>	

Pays	Instituts Nationaux de Recherche Forestière
<p><i>République démocratique du Congo</i></p> <p>Mandat confié à l'INERA</p> <p>Pas de véritable programme de recherche forestière</p> <p>Les partenaires au développement de la RDC fournissent actuellement un important appui institutionnel à tous les instituts nationaux en vue de leur redynamisation</p>	<p><b>Sous la tutelle du Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique :</b></p> <p>L'institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique (INERA) constitué de plusieurs instituts qui s'occupent des questions relatives à la recherche forestière, comme le Centre de Recherche en Ecologie et Foresterie (CREF) à Mabali ou le Centre de Recherches en Science naturelles de Lwiro</p> <p><b>Sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Institut supérieur d'études agronomiques (ISEA) de Bengamissa</li> <li>• Ecole régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et de territoires forestiers tropicaux (ERAIFT)</li> <li>• Université de Kisangani, faculté des sciences</li> <li>• Université de Kinshasa, faculté des sciences, département de gestion de l'environnement</li> </ul> <p><b>Sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) doit notamment favoriser la recherche scientifique dans les réserves. Il a sous sa responsabilité le Centre de Formation et de Recherche en Conservation Forestière (CEFRECOF) et la Station de Lulimbi.</li> </ul>
<p><i>Rwanda</i></p> <p>Mandat confié au RAB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Rwanda Agricultural Board" (RAB) qui a un grand département de recherche au sein duquel on mène aussi des activités de recherche forestière</li> <li>• les Universités et instituts supérieurs comme l'Institut supérieur d'agriculture de Busogo ou l'Université National du Rwanda</li> <li>• L'Office rwandais des ressources naturelles.</li> </ul>

Pays	Instituts Nationaux de Recherche Forestière
<p><b>Sao Tome et Principe</b></p> <p>En phase de démarrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'Institut Supérieur Polytechnique,</li> <li>• le Centre d'Investigation Agronomique et Technologique (CIAT),</li> <li>• IUCAI</li> <li>• le Département des Etudes et biodiversité de la Direction des Forêts</li> </ul>
<p><b>Tchad</b></p> <p>Mandat confié à l'ITRAD</p> <p>Recherche forestière compose un programme dans un ensemble de 4 programmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD)</li> <li>• Divers organismes sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, dont l'Université de N'Djaména (départements de géographie et biologie) et le Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR)</li> <li>• Divers instituts technologiques :</li> <li>• l'Institut de Recherches en Sciences Humaines (INSH),</li> <li>• l'Institut Universitaire des Sciences et Technologies d'Abéché (IUSTA),</li> <li>• l'Institut Universitaire des Sciences Agronomiques et de l'Environnement de Sarh (IUSAE),</li> <li>• l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education (ISSED)</li> </ul>

De manière générale, si l'on considère le pool d'enseignants chercheurs et d'étudiants en thèse, il existe un potentiel humain important en matière de recherche forestière, mais qui n'est pas suffisamment valorisé à cause de la faible organisation structurelle de la recherche et de fortes carences en chercheurs confirmés capables d'offrir un encadrement à ceux qui sont inexpérimentés. Le nombre de chercheurs confirmés demeure insuffisant, surtout par rapport aux thématiques actuelles de la recherche forestière. Le statut professionnel du chercheur ne permet pas de remédier à cette lacune, en raison d'un salaire insuffisant ou d'une mise à la retraite précoce, comme au Cameroun.

Cette carence en chercheurs confirmés est partiellement compensée par de nombreux partenariats, notamment avec des organisations internationales

de recherche et de formation. Il existe également un nombre significatif de réseaux de recherche au sein de la sous-région, comme le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), le Réseau des Instituts de Formation Forestière et Environnementale (RIFFEAC), le Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC), l'African-Caribbean-Pacific Forest Research Network (ACP- FORENET), l'Association pour l'Etude Taxonomique de la Flore d'Afrique Tropicale (AETFAT), même si certains d'entre eux rencontrent des problèmes récurrents de financement. Il n'existe pas de réseau sous régional qui regroupe tous les instituts de recherche forestière d'Afrique centrale au niveau institutionnel.

Al'inverse, les partenariats des instituts de recherche forestière avec le secteur privé, avec les ministères en charge des forêts ou de l'environnement, et avec les instituts nationaux de formation sont encore très peu développés.

### Les thèmes de la recherche forestière

Même sans stratégie nationale de recherche sur les forêts aux échelles nationales ou sous-régionale, il existe une convergence des thèmes de recherche dans les mêmes zones écologiques. Toutefois, la relative homogénéité des réponses à notre questionnaire ne signifie pas que ces thèmes sont intégrés dans un programme cohérent de recherche.

Sept sujets de recherche forestière ressortent de la consultation des organismes nationaux :

1. Aménagement des ressources ligneuses en zone de savane ou en zone de forêt dense humide ;
2. Amélioration génétique des espèces forestières ou associées ;
3. Agroforesterie ;
4. Conservation de la biodiversité *ex situ* et *in situ* ;
5. Gestion durable des Produits Forestiers Non ligneux, y compris les plantes médicinales ;
6. Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques ;
7. Gouvernance et illégalité.

Aucun organisme n'a signalé de thème de recherche portant spécifiquement sur la séquestration du carbone ou sur le processus REDD. Par ailleurs, les thèmes abordent très peu les aspects socio-économiques de la gestion forestière.

### **Financement et logistique de la recherche forestière**

L'absence de mécanisme national de financement de la recherche constitue la principale contrainte au développement de la recherche forestière dans les pays de la COMIFAC. Cette recherche dépend aujourd'hui fortement de financements extérieurs qui sont généralement de courte durée, alors que beaucoup d'études forestières nécessitent un investissement de longue durée. C'est par exemple le cas du suivi de parcelles expérimentales ou du fonctionnement des laboratoires d'analyse.

### Le CIFOR (Centre pour la Recherche Forestière Internationale)

Le CIFOR fait partie du CGIAR (Consultancy Group on International Agricultural Research) qui fédère 15 organisations internationales de recherche agronomique en appui au développement. Le CGIAR a récemment mis en œuvre une réforme stratégique encourageant à élaborer des programmes de recherche communs. Ainsi, le CIFOR, le Centre International pour l'Agroforesterie (ICRAF), Biodiversity International (BI) et le Central International pour l'Agriculture Tropical (CIAT) ont élaboré un programme commun dénommé « *Forêts, Arbres et Agroforesterie* », ou CRP6, dont le CIFOR assure le leadership (<http://www.cifor.org/crp6>). Ce programme est organisé autour de 5 composantes qui structurent la recherche du CIFOR en Afrique centrale.

#### 1. Systèmes de production des petits propriétaires et marchés

En Afrique Centrale, le CIFOR est impliqué dans un projet portant sur la « Gestion durable du bois-énergie en République Démocratique du Congo », plus connu sous le terme de projet « Makala ». L'objectif général du projet Makala est de promouvoir la gestion durable du bois-énergie en RDC et en République du Congo. Il est financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par plusieurs partenaires dont le CIRAD (chef de file), la Fondation Hans Seidel, l'Université de Kisangani, l'Université de Gembloux, et le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de RDC.

#### 2. Gestion et conservation des forêts et ressources en arbres

Les principaux projets illustratifs des activités du CIFOR dans cette composante sont :

- Le projet Beyond Timber, qui a pour objectif général de générer des approches innovantes d'aménagement forestier qui réconcilient des demandes conflictuelles de ressources forestières. Les activités

de ce projet sont menées au Gabon, Cameroun et RDC avec des financements du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo. Le CIFOR met en œuvre le projet en partenariat avec Bioversity International (chef de file), l'IRET (Gabon) et l'Université de Kisangani (RDC).

- Le projet PRO-Formal, qui vise à favoriser la légalité, l'amélioration des conditions de vie et la gestion forestière en lien avec le secteur du bois d'œuvre domestique dans cinq pays forestiers tropicaux engagés dans la négociation ou l'application d'un Accord de Partenariat Volontaire du processus FLEGT. Les principaux partenaires du CIFOR pour sa mise en œuvre en Afrique Centrale sont Brainforest et IRET pour le Gabon et l'Université de Kisangani, Océan (Organisation Concertée des Ecologistes et des Amis de la Nature) et le Réseau CREF pour la RDC (<http://www.cifor.org/pro-formal>)

### **3. Services environnementaux et gestion des paysages**

La composante 3 du CRP6 développe plusieurs idées de projets qui pourront être financés et mis en œuvre prochainement.

### **4. Atténuation et adaptation aux changements climatiques**

Trois projets sont actuellement mis en œuvre en Afrique Centrale dans le cadre de cette composante :

- Le projet COBAM (Synergies entre adaptation et atténuation des changements climatiques) analyse la vulnérabilité et l'adaptation des écosystèmes et des sociétés aux changements climatiques, ainsi que les moyens d'atténuer ses impacts. Ce projet est financé par la Banque Africaine de Développement à travers le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo géré par la CEEAC. Le CIFOR met COBAM en œuvre en partenariat avec le Stockholm Environment Institute, l'University of East Anglia, le CIRAD, l'IRD, et plusieurs instituts nationaux de recherche et ONG des pays participants. Les activités relatives à ce projet ont lieu au Cameroun, en République du Congo, en RDC, en RCA, au Gabon et en Guinée Equatoriale (<http://www.cifor.org/cobam>)

- Le projet FORAFAMA (Appui à la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien), qui étudie les moyens de préserver la biodiversité de ces bassins forestiers et de limiter les émissions de gaz carbonique en luttant contre la déforestation et la dégradation des forêts dans les concessions forestières. Il est financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial à travers l'Agence Française pour le Développement. Ce projet couvre les six pays forestiers du Bassin du Congo et le Brésil. Il est mis en œuvre en partenariat avec ONFI, le CIRAD, FRM, TEREA et l'IRD.
- L'Etude de Comparaison Globale sur le REDD (GCS-REDD) qui développe des approches effectives, efficaces et équitables pour réduire des émissions de gaz des forêts, tout en générant des co-bénéfices tels que la réduction de la pauvreté et la conservation de la biodiversité.

## 5. Impacts du commerce et de l'investissement sur les forêts et les populations

Le projet China-Africa vise à améliorer la compréhension des impacts sociaux, économiques et environnementaux des investissements chinois dans des produits ou des secteurs qui affectent les forêts et les conditions de vie en Afrique. C'est un projet financé par l'Allemagne dont les activités se déroulent au Cameroun, en RDC, et au Gabon en Afrique centrale.

### *Les thématiques transversales*

En plus des thématiques intégrées dans les composantes du CRP6, le CIFOR a défini deux thématiques transversales à savoir le **genre** et les **paysages-sentinelles**. D'une part, une recherche sensible aux aspects genre doit permettre de générer une compréhension des contextes institutionnels, culturels et d'attitudes qui défavorisent l'iniquité dans différents domaines d'activités. D'autre part, les paysages-sentinelles sont des sites sur lesquels des recherches de long terme peuvent être menées.

## ***Le renforcement des capacités et réseautage***

Le CIFOR considère le renforcement des capacités comme un ingrédient crucial pour améliorer l'impact global de la stratégie de recherche du CRP6. Cette volonté est illustrée par trois projets du CIFOR qui incluent l'Afrique Centrale :

- le projet FORENET, qui renforce les capacités dans les pays ACP pour entreprendre de manière collaborative de la recherche appliquée liée à la forêt.
- le projet REFORCO, qui vise l'amélioration des capacités de gérer les écosystèmes forestiers à travers la formation et la recherche forestières à l'université de Kisangani.
- le projet CEOFAC (Consolidation et Extension de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale), qui contribue à l'élaboration et au fonctionnement de l'Observatoire pour les Forêts d'Afrique Centrale. Placé sous la tutelle administrative de la COMIFAC, ce projet financé principalement par l'UE est mis en œuvre par le Centre Commun de Recherche de l'UE, le CIRAD, FRM, l'UCL et les gouvernements nationaux des pays concernés.

## ***Le CIFOR en Afrique centrale***

Le bureau régional du CIFOR en Afrique centrale est basé à Yaoundé. Il se compose d'une douzaine de chercheurs nationaux et internationaux et d'une quinzaine de personnes administratives, auxquels viennent temporairement s'ajouter des dizaines de consultants et stagiaires.

Coordinateur régional : Richard Eba'a Atyi

Tel : +237 22 22 74 49 ;

mel : cifor.cameroon@cgiar.org

Website : <http://www.cifor.org/>

## Le CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement)

Le CIRAD, et avant lui le Centre Technique Forestier Tropical, mène depuis plus de 60 ans des recherches sur les écosystèmes forestiers en Afrique centrale. Cette continuité, mais aussi l'évolution des thématiques de recherche, est illustré tous les trimestres par la revue Bois et Forêts des Tropiques ([www.cirad.bft.fr](http://www.cirad.bft.fr)) depuis 1947. Aujourd'hui, une partie importante de la recherche forestière au CIRAD est réalisée par l'Unité de Recherche Biens et Services des Ecosystèmes Forestiers (B&SEF), qui compte une quarantaine de chercheurs, dont une proportion importante travaille sur les forêts d'Afrique centrale. Cette équipe est structurée autour de 3 axes de recherche:

### 1. Résilience des forêts tropicales

Les forêts ont subi des modifications majeures du climat et ainsi prouvé leur résilience. Mais aujourd'hui, ces changements ont lieu dans un contexte inédit d'intensification d'utilisation des ressources. Cela se traduit par des destructions et des dégradations de grande ampleur qui fragmentent les forêts et réduisent leurs capacités de résilience aux bouleversements. De cette conjoncture découle l'hypothèse de cette équipe: l'interaction entre changement climatique et pression anthropique fait peser de nouveaux « risques » sur les peuplements forestiers.

Deux projets sont actuellement conduits en Afrique centrale pour aborder ces thématiques :

- Le projet CoForChange, qui est financé par l'UE, principalement dans la zone du Tri-National de la Sangha. Ce projet vise à (1) déterminer l'influence relative des changements climatiques et des perturbations humaines passées sur les caractéristiques actuelles des forêts denses semi-décidues ; (2) prédire les changements probables de ces caractéristiques en fonction de différents scénarios de changement global (<http://ur-bsef.cirad.fr/principaux-projets/coforchange>)
- Le projet DynAfFor, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, évalue et analyse de l'impact de l'exploitation forestière sur la structure et la dynamique des forêts.

## 2. Forêts et sociétés

Cette équipe de recherche étudie les règles, pratiques, usages, savoirs et représentations des sociétés liés aux forêts, mais aussi les dynamiques entre coopération et compétition entre acteurs. Les questions de recherche concernent l'analyse de l'évolution de la vulnérabilité des groupes sociaux dans le cas où les écosystèmes qu'ils utilisent venaient à être moins résilients et, inversement, sur l'évolution des écosystèmes forestiers si certains facteurs amenaient des groupes sociaux à être plus vulnérables aux changements globaux et/ou locaux.

Cet axe de recherche ne dispose d'aucun financement d'ampleur en Afrique centrale mais élabore actuellement un projet sur les pressions anthropiques exercées sur le domaine forestier permanent.

## 3. Politiques publiques

L'objectif de cet axe de recherche est l'analyse des processus d'élaboration, d'adoption, de mise en œuvre et « d'appropriation » de l'action publique concernant les forêts. Il s'intéresse au jeu des acteurs (publics, privés, non gouvernementaux) et à la gouvernance qui sous-tend ces processus. Les recherches sont finalisées au sens où elles visent non seulement à produire de la connaissance sur l'action publique, mais aussi à évaluer les politiques, à conseiller les décideurs publics et les acteurs locaux et à proposer des instruments plus efficaces pour l'action publique.

Dans cette perspective, trois projets de recherche sont mis en œuvre en Afrique centrale :

- Etude de la Prospective pour les Ecosystèmes Forestiers du bassin du Congo à l'horizon 2040, qui apporte des éléments objectifs d'aide à la décision pour comprendre et anticiper les évolutions possibles des écosystèmes forestiers du bassin du Congo dans les prochaines décennies(<http://ur-bsef.cirad.fr/principaux-projets/analyse-prospective-sur-les-ecosystemes-forestiers-du-bassin-du-congo-a-l-horizon-2040>)
- Le projet Makala, financé par l'UE, qui veut éviter les risques de gestion non durable des ressources forestières périurbaines naturelles comme

plantées tout en améliorant es filières d'approvisionnement en RDC et en République du Congo (<http://ur-bsef.cirad.fr/principaux-projets/makala>)

- Le projet Forafama qui analyse les modalités de réalisation du REDD+ dans les concessions forestières, en collaboration avec le CIFOR.

Par ailleurs, les chercheurs de cet axe de recherche s'investissent actuellement sur deux thématiques importantes en Afrique centrale : (1) l'élaboration et la mise en œuvre d'un Observatoire du foncier au Cameroun ; (2) l'analyse de la définition de la légalité du bois d'œuvre, en lien avec la certification forestière.

### ***Des projets de recherche en appui à l'aménagement durable des forêts***

Le CIRAD est également directement impliqué dans 4 projets d'appui à la gestion forestière durable :

- Le projet CEOFAC qui appuie la COMIFAC dans la mise en œuvre d'un Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (<http://www.observatoire-comifac.net/index.php>)
- Le Projet d'Appui aux Petits Permis Forestiers au Gabon (<http://ur-bsef.cirad.fr/principaux-projets/petits-permis-forestiers>). Ce projet, conduit en collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts, FRM, TERE, est financé par le gouvernement gabonais et l'AFD.
- Le Projet d'Appui à la Réalisation des Plans d'Aménagement Forestiers en RCA, financé par l'AFD et le gouvernement centrafricain (<http://ur-bsef.cirad.fr/principaux-projets/projet-d-appui-a-la-realisation-de-plans-d-amenagement-forestier-parpaf-2eme-phase>)
- Le Projet d'Appui à la Gestion durable des Forêts du Congo (PAGEF), qui appuie l'aménagement des concessions forestières du sud Congo. Ce projet est conduit en collaboration avec FRM, TERE, Nature +, sous financement du gouvernement congolais et de l'AFD.

## **Deux structures connexes de recherche**

Outre les travaux des chercheurs de l'UR B&SEF, le CIRAD dispose de deux structures s'intéressant également à la gestion des arbres en Afrique centrale :

- Le Centre de recherche sur la durabilité et la productivité des plantations industrielles (CRDPI) qui étudie les modalités d'exploitation durable des plantations d'eucalyptus. Ce centre de recherche fondé en partenariat avec le Service National du Reboisement du Congo, est basé à Pointe-Noire et héberge une dizaine de chercheurs
- Le Pôle de Compétences en Partenariat « Agroforesterie » au Cameroun, qui se veut une plate-forme de recherche pour le développement de systèmes agroforestiers durables et performants en Afrique centrale. Cette initiative vise à mieux coordonner la recherche sur les systèmes agroforestiers réalisée aujourd'hui au Cameroun. De nombreux organismes de recherche (IRAD, ICRAF, CIFOR, IITA, IRD, Universités) ont été impliqués dans la conception de cette initiative.

## **Le CIRAD en Afrique centrale – Recherches forestières**

Une vingtaine de chercheurs du CIRAD travaille essentiellement sur les forêts d'Afrique centrale, dont 6 sont basés dans la sous-région (Kinshasa, Libreville, Yaoundé), en plus du CRDPI et du PCP Agroforesterie. Outre ces multiples partenariats avec les instituts de recherche, les administrations et les opérateurs privés, le CIRAD dispose aussi de financements pour la formation notamment des stagiaires et des doctorants.

Directeur Régional : Patrice Grimaud

Tel : +237 22 21 25 41 ;

mel : [cirad-cm@cirad.fr](mailto:cirad-cm@cirad.fr) - <http://www.cirad.fr/>

Directeur de l'UR B&SEF : Alain Billand

Tel : +33 4 67 59 37 61

Mel : [alain.billand@cirad.fr](mailto:alain.billand@cirad.fr) - <http://ur-bsef.cirad.fr/>

## L'IRD (Institut de Recherche pour le Développement)

L'IRD est un établissement public français à caractère scientifique et technologique ayant pour mission de développer des projets scientifiques centrés sur la relation entre l'Homme et son environnement dans la zone intertropicale. Il est placé sous la double tutelle des ministères français chargés de la Recherche et des Affaires étrangères. Au service du développement des pays du Sud, l'Institut remplit des missions de recherche, de formation et d'innovation. À travers l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement, l'IRD a pour mission de mobiliser les universités et les grands organismes de recherche français.

L'IRD, présent depuis 1949 au Cameroun et en Afrique centrale, se résume en quelques chiffres: 24 titulaires de l'IRD (17 au Cameroun et 10 au Gabon) ; une centaine de chercheurs impliqués dans la zone; 15 personnels locaux ; 500 missions par an ; plus de 40 étudiants par an poursuivant un master ou un doctorat ; une trentaine d'événements scientifiques par an.

### Les partenaires

L'IRD conduit ses activités de recherche en partenariat avec :

- ***Des institutions nationales (liste non exhaustive)***

⇒ Au Cameroun : Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation ; Institut de recherches médicales et d'études des plantes médicinales (IMPM) ; Institut de recherche géologique et minière - Centre de recherches hydrologiques (IRGM-CRH) ; Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) ; Institut national de cartographie (INC) ; Ministère de la santé publique ; Centre Pasteur du Cameroun (CPC) ; Agence nationale de recherche sur le Sida (ANRS Cameroun).

L'IRD entretient par ailleurs des relations soutenues avec les universités camerounaises, leurs facultés et leurs écoles, dont les Universités de Dschang, de Douala, de Ngaoundéré, et l'ENS de Yaoundé.

⇒ En Centrafrique : Université de Bangui

- ⇒ Au Congo : Délégation générale à la recherche scientifique et technologique (DGRST) ; Ministère de la Santé.
- ⇒ Au Gabon : Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation et de la Culture ; Centre national de la recherche scientifique (CENAREST) ; Agence Gabonaise d'études et d'observations spatiales : Terre, Climat, Homme (AGEOS-TECH) ; Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) ; Université de Masuku ; Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF).
- ⇒ En Guinée Équatoriale : Université nationale de Guinée Équatoriale (UNGE) ; Conseil de recherches scientifiques et technologiques (CICTE).
- ⇒ En République démocratique du Congo : Université de Kinshasa.
- **Des organismes internationaux** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) pour la construction d'une plateforme de recherche intitulé « Consortium pour la recherche, l'innovation et la formation pour le développement en Afrique Centrale » ; Organisation africaine pour la propriété intellectuelle (OAPI) ; Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC) ; CIFOR ; COMIFAC ; Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).
- **Des partenaires français** : CIRAD ; Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN) ; Agence nationale de la recherche (ANR) ; Agence française de développement (AFD) ; les ambassades et les Instituts de France.

### Les priorités scientifiques

- Santé : le paludisme ; les maladies causées par des vers parasites ; Arboviroses émergentes (dengue, fièvre jaune, chikungunya et fièvre de la vallée du Rift.) ; la maladie du sommeil ; le Sida et les maladies associées ; la fièvre hémorragique à virus Ebola ; la nutrition, les systèmes de santé et leurs acteurs.
- Changement climatique et aléas naturels.
- Hydrologie et transferts de matières par les cours d'eau.

- Écosystèmes et ressources naturelles : paléoenvironnements, origines et maintien de la biodiversité régionale, biologie de la conservation, adaptation/atténuation des impacts.
- La déclinaison de ces priorités, telle que formulée avec les partenaires, s'inscrit de façon structurée dans le Programme Pilote Régional -FTH-AC

### **Programme pilote régional (PPR) :**

- Changements globaux, Biodiversité et Santé dans les forêts tropicales humides d'Afrique centrale (PPR-FTH-AC)

Le PPR FTH-AC vise à mieux intégrer tous les thèmes de recherche de l'IRD en Afrique Centrale. Ce programme s'est construit pendant 3 ans avec près de 300 chercheurs appartenant à des institutions de recherche et d'enseignement supérieur du Nord comme du Sud, des organismes de coopération sous régionale (CEEAC, COMIFAC, PFBC), des centres internationaux (CIRAD, CIFOR) ou à des structures opérationnelles (WWF, WWCS, IUCN, ministères techniques).

Son objectif principal est de comprendre et anticiper les réponses environnementales aux changements climatiques et anthropiques dans la zone forestière d'Afrique centrale :

- Quelles modalités de changement climatique et de changement socio-économique ?
- Quelles conséquences sur la santé, la biodiversité et ses modalités de gestion, sur le couvert végétal et les stocks de carbone et sur les conditions de vie des populations ?

Plusieurs résultats sont attendus :

- Production d'outils d'aide à la gestion des écosystèmes et des services éco-systémiques ;
- Renforcement des compétences en Afrique centrale (formation des chercheurs, des acteurs et des décideurs) ;
- Création d'un réseau d'observatoires des changements environnementaux en Afrique centrale ;
- Innovation et transfert de technologies ;

- Renforcement de la production scientifique dans la région sur les priorités thématiques du programme.

Ce Partenariat est composé d'une communauté de plus de 300 scientifiques qui ont exprimé leur intérêt pour ce programme, dont 45 % en Afrique, 30 % à l'IRD, 25 % dans les pays du Nord (hors IRD).

Adresse postale :  
IRD, rue Joseph Essono Balla. Quartier Elig Essono  
BP 1857 Yaoundé Cameroun  
Tél. : (237) 22 20 15 08 / 22 21 17 36 Fax : (237) 22 20 18 54  
Courriel : [cameroun@ird.fr](mailto:cameroun@ird.fr) / [www.cameroun.ird.fr](http://www.cameroun.ird.fr) Représentant :  
Bruno Bordage

## Synthèse des débats et recommandations

Les débats lors de l'atelier sur la recherche sur les écosystèmes forestiers ont porté sur trois thématiques : les partenariats, les thématiques prioritaires et le financement de la recherche en Afrique centrale. La synthèse de ces trois débats se compose d'un résumé des discussions tenues à cette occasion puis de la formulation de quelques recommandations

### Quelles synergies, quels partenariats pour la recherche forestière en Afrique centrale ?

#### Points saillants des discussions

- Le secteur de la recherche sur les écosystèmes forestiers reste encore fortement cloisonné entre disciplines, entre institutions et peu connecté aux demandes sociales venant des ministères, des opérateurs privés et de la société en général. Ces acteurs ne sont pas impliqués dans le choix des thèmes de recherche.
- Les résultats de la recherche sont rarement communiqués au-delà de la communauté scientifique et sont donc faiblement valorisés.
- En raison du faible niveau de rémunération et de conditions médiocres de travail, de nombreux chercheurs établissent des partenariats individuels avec des organisations extérieures, sans impliquer leur institution de rattachement, la consultation étant privilégiée sur l'établissement de partenariats institutionnels formels.

#### Recommandations

- En l'absence d'orientations nationales de recherche forestière, la COMIFAC doit développer des directives en matière de recherche forestière pour faciliter la mise en œuvre du plan de convergence. Ces directives serviront de cadre pour l'élaboration des orientations nationales de recherche forestière et la mise en place de partenariats. Au-delà, un méga-programme de recherche sur les écosystèmes forestiers pourrait être élaboré, en lien avec les demandes des utilisateurs des produits de la recherche.

- La mise en place et le suivi des parcelles forestières pourraient être confiés à la recherche forestière à travers des conventions tripartites Concessionnaire-Institut de Recherche-Ministère en charge des Forêt.
- Renforcer la présence des chercheurs dans les plates-formes nationales ou sous-régionale de discussion sur les forêts, comme la Réunion des partenaires du PFBC qui a lieu deux fois par an.
- Fédérer les réseaux de recherche existants plutôt que de vouloir en créer de nouveaux.
- Appuyer le développement de stratégies de communication par les organismes de recherche et promouvoir la vulgarisation de résultats adaptés aux besoins des parties prenantes.
- Encourager les Etats à mettre en place un statut motivant du chercheur.

## Quelles thématiques prioritaires de recherche pour les 10 prochaines années ?

### Points saillants des discussions

- Il existe une faible connexion entre les recherches portant sur la forêt comme support de vie, principalement abordées par les sciences de la vie et de la terre, et celles portant sur la forêt comme ressource économique réalisées par les sciences sociales.
- L'enjeu est de poursuivre la recherche sur les thèmes traditionnels, pour lesquels les compétences sont disponibles, tout en s'ouvrant aux problématiques émergentes, pour lesquelles il est plus aisé de trouver des financements.
- Les recherches sur les écosystèmes forestiers combinent rarement les échelles spatiales et/ou temporelles.
- Il n'existe pas d'accord permanent pour accéder aux informations disponibles sur les bases de données internationales.

### Recommandations

- Pérenniser et renforcer les recherches sur la connaissance et la gestion des écosystèmes, sur la conservation et la valorisation de la biodiversité

- Développer des compétences sur les thématiques suivantes :
  - Adaptation des forêts et des communautés forestières aux changements globaux ;
  - Gouvernance forestière : certification et légalité, filières informelles, mutations des acteurs internationaux
  - Forêt et sécurité alimentaire
  - REDD
- Documenter les bénéfices tirés de la forêt et expliciter leur intégration dans les politiques sectorielles

## Comment assurer le financement durable de la recherche ?

### Points saillants des discussions

- Baisse des financements publics nationaux, liée aux plans d'ajustement structurel, et de certains fonds internationaux qui finançaient la recherche.
- Les résultats de la recherche n'apparaissent pas dans les programmes de développement, ce qui dénote le désintérêt actuel des ministères vis-à-vis de la recherche sur les écosystèmes forestiers.
- Il n'y a pas de marketing de la recherche en direction des bailleurs, ni de lobbying sur les objectifs et les idées forces de la recherche forestière.
- Les financements sont souvent à court/moyen terme alors que certaines recherches forestières s'inscrivent dans le long terme. Il y a cependant des compromis possibles si les institutions savent se doter d'une vision stratégique à long terme

### Recommandations

- Communiquer en direction (1) des bailleurs, (2) des utilisateurs privés des produits de la recherche, (3) des décideurs afin de faire rentrer les objectifs de recherche dans les agendas nationaux.
- Mieux susciter et prendre en compte les attentes vis-à-vis de la recherche au travers d'une présence régulière auprès des décideurs et des bailleurs, notamment lors d'événements sous-régionaux
- S'associer davantage avec les compagnies privées dans la mise

en place des parcelles permanentes, dans la conduite de leurs études d'impacts environnementaux, ou dans le suivi des impacts environnementaux. Les partenariats actuels avec les sociétés forestières doivent s'ouvrir vers d'autres domaines (agro-industries, secteur minier, énergie, infrastructure) dans l'objectif de pérenniser des programmes durablement financés.

- Les financements doivent s'adresser aux institutions et non aux chercheurs individuels
- Démontrer l'intérêt économique et financier d'une gestion durable des ressources forestières, en dégagant des perspectives pour augmenter la contribution directe et indirecte de ce secteur au PIB et en évaluant le bien-être apporté par les services écologiques.